



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 20 juillet 2020 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 10 juillet 2020 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique au Palatinu sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Dominique Carlotti, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Christelle Combette, Christian Bacci, Paul Mancini, Laetitia Maroccu, Muriel Piera, Emmanuelle Villanova, Marie-Françoise Gaffory Fau, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Marine Ponzevera, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Caroline Corticchiato à Christophe Mondoloni, Annie Costa-Nivaggioli à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Danielle Flamencourt à Annie Sichi, Isabelle Jeanne à Pierre Pugliesi, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Alain Nicolai à Stéphane Vannucci, Sébastien Deliperi à Jean-Pierre Aresu, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi

Etaient absents :

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	41
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20200720-2020_189-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 20 juillet 2020

Délibération N° 2020/189

**Approbation du Budget Primitif de l'exercice 2020 - Budget
annexe du stationnement**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le projet de budget primitif du budget annexe du stationnement pour l'exercice 2020 s'élève à la somme de **1 429 906.46 €** se décomposant comme suit :

- **Section Fonctionnement : 1 191 553.06 €**
- **Section Investissement : 238 353.40 €**

Ce projet de budget soumis à l'approbation du Conseil Municipal se décompose de la manière suivante et les données comprennent l'intégralité des mouvements, c'est-à-dire opérations réelles et opérations d'ordre de l'exercice ainsi que les reports et les résultats de l'exercice précédent.

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 011	Charges à caractère général	210 000.00	Chap. 70	Ventes et Prestations de services	870 000.00
Chap. 012	Frais de personnel	840 000.00	Chap. 74	Subventions	39 200.00
Chap.65	Charges de gestion	100.00	Chap. 75	Subvention d'équilibre	235 000.00
Chap. 66	Charges financières	39 440.00			
Chap. 67	Charges exceptionnelles	500.00			
Total Dépenses réelles		1 090 040.00	Total Recettes réelles		1 144 200.00
Chap. 023	Virement à la section investissement	11 324.06	Chap. 002	Excédent de fonct. Reporté n-1	47 353.06
Chap. 042	Opérations d'ordre entre sections	90 189.00			
Total Dépenses		1 191 553.06	Total Recettes		1 191 553.06

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 16	Dette en capital	99 000.00	Chap. 13	Subventions reçues	47 100.00
Chap. 21	Immobilisations corporelles	35 000.00			
Chap. 23	Immobilisations en cours	104 353.40			
Total Dépenses réelles		238 353.40	Total Recettes réelles		47 100.00
Chap. 040	Opérations d'ordre entre sections		Chap. 021	Virement provenant du fonctionnement	11 324.06
			Chap. 040	Opérations d'ordre entre sections	90 189.00
			Chap. 001	Excédent d'invest. Reporté n-1	89 740.34
Total Dépenses		238 353.40	Total Recettes		238 353.40

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe du stationnement pour l'exercice 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur Pierre PUGLIESI, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget annexe,

Vu les délibérations suivantes :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 29 Juin 2020 (délibération 2020 -144),
- Le vote du compte administratif 2019 intervenu le 29 Juin 2020 (délibération 2020 -131),
- Le vote des affectations des résultats du compte administratif 2019 (délibération 2020-140)

Vu la maquette financière et le rapport présentés par Monsieur le Délégué aux finances,

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 20 juillet 2020,

Considérant que le projet de budget primitif 2020 constate les principes de l'équilibre en recettes et dépenses.

APPROUVE et ADOPTE

Le budget primitif 2020 du budget annexe du stationnement.

VOTE

Par 40 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention(s).

Vote(s) contre : Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Isabelle Feliciaggi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi

Abstention(s) : Etienne Bastelica

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

FRANÇOIS MARIANGELI

